

BUREAU FEDERAL

Réunion du 3 Juin 2010 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI (Président)
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE, Rémy GAUTRON, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre SIUTAT.

Assistent : MM. Raymond BAURIAUD, Patrick BEESLEY, Didier DOMAT, Alain CONTENSOUX, Alexandre RUMIGAJLOFF, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.
Mme Céline PETIT.

Excusé : M. René LE GOFF.

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse René LE GOFF.

Il fait part du décès de M. Bruno TARRICQ (Pau NE) et de M. Hubert IGNASIAK (BC Thann) Les membres du Bureau Fédéral adressent leurs plus sincères condoléances à leurs familles.

Informations :

- Le nombre des licenciés de fin de saison est de 456 036, soit une augmentation de 6773 licenciés par rapport à l'année dernière, soit une augmentation de +1,55%, à noter une augmentation du nombre des dirigeants et des baisses plus conséquentes dans les catégories Cadets, Cadettes et Benjamines.
- Challenge des Licenciés : il apparait que l'augmentation du nombre de licenciés ayant permis à la Corrèze d'accéder à la 2ème place du classement est due au transfert de licenciés issus du Comité du Lot et non à une augmentation propre au Comité. Proposition : retrait du classement du Comité de la Corrèze et le partage de l'indemnité fédérale due au titre de ce classement à égalité entre les deux Comités (Corrèze et Lot).

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

2. Commission Fédérale Sportive.

- ***Point sur les Championnats de France.***

Philippe LEGNAME expose les deux documents distribués qui ne sont qu'au stade de projet puisque certains clubs Féminins et Masculins ont des dossiers en cours avec la Commission Contrôle de Gestion et d'autres avec la Chambre d'Appel. Des clubs ont été questionnés sur leur intention d'engagement, par mail. Les engagements en Championnat de France se feront entre le 10 et le 20 Juin 2010.

Une étude sur les problèmes des Unions sera réalisée par la Commission Sportive et la Commission Juridique.

Philippe LEGNAME explique qu'en cette fin de saison, 5 clubs féminins ne sont pas en règle avec les obligations sportives et sollicite l'avis du Bureau Fédéral car ils n'ont pas toutes les équipes requises mais en ont d'autres ou plusieurs dans la même catégorie.

Après étude de chaque cas, la Commission Sportive propose la prise en compte de ces équipes.

Accord du Bureau Fédéral à la majorité des membres présents.

Pierre COLLOMB informe que le Pôle 4 effectuera une étude sur les obligations sportives.

3. Pôle 1 – Haut Niveau.

- **Qualification européenne des équipes de la Ligue Féminine de Basket.**

Thierry BALESTRIERE rappelle la proposition faite lors du dernier Comité Directeur :

Équipes qui ont la possibilité d'être engagées en Euroleague Women :

- Bourges Basket
- Tarbes Gespe Bigorre
- USO Mondeville (Wild-card)

Équipes qui ont la possibilité d'être engagées en Eurocup Women :

- Arras Pays d'Artois Basket Féminin
- Nantes Rezé Basket
- ES Villeneuve d'Ascq Lille Métropole

Tous ces clubs, sauf celui de Tarbes pour le moment, ont obtenu un avis favorable de la Commission Contrôle de Gestion.

Marie-Noëlle SERVAGE est mandatée par le Bureau Fédéral pour questionner le club de Montpellier (ou le suivant, selon le classement).

- **Qualification européenne des équipes de la Ligue Nationale de Basket.**

Marie-Noëlle SERVAGE expose les règlements de la LNB prévoyant l'attribution des places dans les différentes compétitions européennes. Les Championnats Pro A et Pro B n'étant pas encore clos, la répartition des équipes dans les différentes compétitions européennes seront communiquées ultérieurement. Le Bureau réitère son accord sur l'application de l'article 301 de la LNB.

4. Pôle 2 - Formation.

- **Projet de tronc commun pour la formation**

Roselyne BIENVENU fait un point d'étape sur la création du répertoire des métiers du Basketball et rappelle la composition du groupe de travail :

Deux réunions de travail ont eu lieu avec la Commission Formation et la CFAMC. 4 orientations de réflexion ont été dégagées :

- Objectif n°1 : Construire le référentiel métier du Basket.
- Objectif n°2 : Construire le référentiel de compétences.
- Objectif n°3 : Adapter l'offre de formation au développement nécessaire des compétences.
- Objectif n°4 : Finaliser le "catalogue".

Le groupe doit encore déterminer les termes à utiliser ainsi que la partie budgétaire.

Le Pôle 2 travaille plus précisément sur l'objectif n°1 et souhaite une validation du Bureau Fédéral afin de faire une présentation concrète au Comité Directeur du 27 Juin 2010.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

Une discussion s'engage sur le Diplôme Universitaire du Dirigeant organisé à l'Université de Nanterre.

Yvan MAININI : il faut réfléchir à l'avenir du Diplôme du Dirigeant.

Roselyne BIENVENU informe qu'une enquête a été réalisée auprès des deux dernières promotions.

Matthieu SOUCHOIS précise que les retours des stagiaires sont positifs, notamment sur la partie "contenus". Quant à la finalité d'obtenir un Diplôme Universitaire, 50% ont répondu oui, les autres recherchaient plus une formation continue pour la majorité.

Jean-Yves GUINCESTRE : il existe maintenant des Diplômes Universitaires qui peuvent être suivis sur Internet y compris le passage de l'examen.

Sophie GABORY : c'est intéressant de se retrouver afin de partager des expériences. Elle se demande comment seront recrutés les candidats d'une prochaine promotion.

Thierry BALESTRIERE rappelle que la capacité d'engagement des candidats est liée à leurs disponibilités professionnelles.

Yvan MAININI pense qu'avec la nouvelle organisation fédérale, nous sommes mieux armés pour proposer quelque chose de différent à l'avenir.

Jean-Pierre HUNCKLER : il est difficile de porter un jugement d'ensemble sur 2 promotions seulement.

Pierre COLLOMB : il faut impérativement mettre en place un référent FFBB et au niveau de l'université un Directeur de mémoire par étudiant.

Rémy GAUTRON est intervenu récemment à Nanterre, il pense que cette formation manque d'encadrement sérieux et de suivi.

Yvan MAININI propose que le Diplôme Universitaire soit maintenu. Roselyne BIENVENU et Matthieu SOUCHOIS sont chargés de se rapprocher de Jean-Luc MULLER afin de construire un projet plus construit avec un suivi plus régulier.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

5. Pôle 3 – Communication / Marketing.

- **Charte Graphique** : point sur les évolutions.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que le Pôle a travaillé avec l'agence afin de finaliser le projet.

Alexandre RUMIGAJLOFF fait un rappel de la procédure suivie pour la création de la nouvelle Charte Graphique de la FFBB. Il précise que les couleurs sont maintenant définies. La présentation officielle sera réalisée lors de l'Assemblée Générale de Limoges et des clés USB seront distribuées (avec le nouveau logo FFBB et l'Annuaire Officiel FFBB).

6. Pôle 4 - Territoires.

- **Statut de l'Entraîneur.**

Jean-Pierre HUNCKLER expose la proposition d'évolution du Statut de l'Entraîneur réalisée suite à la modification des Championnats Féminins (annexe 1).

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- **Proposition d'évolution du règlement du Challenge des Licenciés.**

Marie-Noëlle SERVAGE expose le document distribué, sur proposition de Bernard GAVA. En suivant les chiffres mois par mois, on constate que l'ensemble des comités saisissent leurs licenciés jusqu'en Décembre et qu'ensuite il y a très peu de saisie. Les résultats fixent toujours le même comité à la 1ère place de Janvier à Juin et ce quels que soient les critères et les catégories retenus puisqu'il n'y a plus pratiquement de nouvelles licences en nombre suffisant par rapport à l'année précédente.

Le fait de comparer l'augmentation des licences dans chaque catégorie paraît être le critère le plus objectif et le plus déterminant pour le classement. La proposition d'évolution du règlement est donc la suivante :

De Septembre à Décembre :

1. augmentation de l'ensemble des licenciés en nombre (Total licenciés Saison N moins Total des licenciés saison N-1)
2. augmentation des licenciés dans chaque catégorie (Baby Basket à seniors masculins et féminins) en nombre (Total licenciés Saison N moins Total des licenciés saison N-1)
3. meilleur taux de renouvellement (meilleur taux de fidélisation) sur l'ensemble des licenciés par rapport à l'année précédente

De Janvier à Mai :

1. augmentation de l'ensemble des licenciés en nombre (Total licenciés Saison N moins Total des licenciés Saison N Mois précédent)
2. augmentation des licenciés dans chaque catégorie (Baby Basket à seniors masculins et féminins) en nombre (Total licenciés Saison N moins Total des licenciés Saison N Mois précédent)
3. meilleur taux de renouvellement (meilleur taux de fidélisation) sur l'ensemble des licenciés par rapport à l'année précédente

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents, la modification sera proposée au Comité Directeur du 27 Juin 2010 pour adoption.

Jacques DENEUX propose de réfléchir à un critère qui tienne compte de plusieurs saisons, afin de démontrer le réel développement fédéral.

7. Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- **Budget Prévisionnel 2010 / 2011.**

Rémy GAUTRON expose le projet de budget prévisionnel qu'il a réalisé avec l'aide de Pascal GOUDAIL, Alain CONTENSOUX et Jean-Pierre de VINCENZI. La forme de présentation a été complètement repensée, suite à la mise en place de la nouvelle Politique Fédérale et la création des Pôles.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents, sur la proposition du Budget Prévisionnel 2010/2011.

- **Information.**

Yvan MAININI informe que des ennuis de santé vont obliger Rémy GAUTRON à s'absenter quelques temps de la FFBB et propose qu'il soit, à ce moment là, remplacé provisoirement par Jean-Pierre HUNCKLER. Il serait aidé d'Alain CONTENSOUX et de Sophie GABORY.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents. Ce point sera soumis à l'approbation du Comité Directeur le 27 Juin 2010.

- **Paris Sportifs** : point sur la mise en œuvre.

Christophe ZAJAC communique quelques informations :

- l'ARJEL a publié Dimanche dernier la liste des disciplines concernées
- la FFBB a déposé une liste de compétitions concernées.
- Sous 15 jours, les différents opérateurs risquent de nous contacter.

Une discussion s'engage.

Il faudra débattre de ce point avec la Commission Mixte FFBB/LNB et arrêter une position avant le début des championnats et coupes.

- **COMED.**
 - Examen pour les arbitres de plus de 35 ans.

Jean-Yves GUINCESTRE expose le document aux membres (annexe 2).

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- Surclassement Cadet à Junior.

Jean-Yves GUINCESTRE précise qu'il n'y a pas de formalité supplémentaire pour les surclassements vers les juniors ; le surclassement juniors vers seniors est inchangé par rapport aux anciennes règles ; les précisions vont être ajoutée dans l'annuaire officiel.

- **Unions d'Associations** : Situations spécifiques.

Didier DOMAT expose les différents dossiers pour lesquels la Commission Fédérale Juridique sollicite l'avis du Bureau Fédéral:

- Union Basket Ondaine : Avis défavorable.
- Union Agglo Basket 41 : Avis défavorable.
- Union Aix Maurienne Cognin la Motte 73 : accord pour le renouvellement de l'Union pour l'équipe Senior et de l'équipe Cadet avec dérogation pour une deuxième équipe Senior, sous réserve d'un vrai projet de développement.
- Union SDUS – BBC : Avis défavorable.
- Union Fos-Marseille Provence Basket : accord pour l'Union pour l'équipe Senior avec dérogation pour une deuxième équipe Senior.

- **Assemblée Générale de Limoges** : Point sur l'organisation générale – déroulé de l'AG.

Marie-Noëlle SERVAGE apporte quelques précisions sur l'organisation et le déroulé de l'Assemblée Générale de Limoges :

- le Forum se déroulera sur 2 niveaux.
- Le vendredi, à la suite du forum, à 18h00 il y aura la présentation de l'académie du Basket, par Gérard BOSCH, suivie de la présentation du Championnat du Monde Féminin U17 à Toulouse et Rodez, de la présentation du Projet Haïti et de la remise des trophées UNAB.
- Dans l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale, les 4 Vice-Présidents et le Directeur Général feront une présentation de l'aspect prospectif de leur Pôle durée d'environ 3-4 min.

- **Projet de calendrier administratif 2010/2011.**

Marie-Noëlle SERVAGE expose le projet aux membres (annexe 3).

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

8. Questions diverses.

Jean-Pierre HUNCKLER a assisté au Final 4 de NM1 à Reims le week-end dernier, en tant que Délégué Fédéral, et pense que la formule sera certainement à revoir car la manifestation était très triste et très pauvre le Dimanche. Le club organisateur n'était pas concerné par ce Final 4.

Jacques DENEUX a répondu à l'invitation de la Ligue de Bretagne et s'est rendu à ST BRIEUC pour visiter une formation d'arbitres implantée dans un lycée privé de 1200 élèves et comprenant de nombreuses sections sportives. Cette formation regroupe actuellement 9 arbitres de 15 à 18 ans et a été mise en place en 2003. Il a été séduit par une organisation et un encadrement de grande qualité, des élèves et jeunes arbitres qui donnent toute satisfaction aux cadres éducatifs. Si l'on ne peut dire que ce type de structure engendrera de multiples arbitres du Haut Niveau, il est indéniable qu'un tel centre peut amener de nouveaux jeunes vers l'arbitrage, plus facilement "fidélisables" et qui auront acquis les outils nécessaires pour accéder à leur meilleur niveau.

Thierry BALESTRIERE a assisté au Final 4 de NF1 qui fut une excellente manifestation regroupant 1.500 personnes dans la salle et 10.000 internautes qui ont suivi les rencontres sur Ardennes TV.

Roselyne BIENVENU souhaite savoir si la FFBB a eu écho d'un courrier concernant l'exigence des nouveaux tracés dans les salles que l'association des Maires de France aurait envoyé à toutes les mairies.

Jean-Marc JEHANNO s'est déplacé à Haïti avec une délégation dirigée par Rama Yade. La situation sur place est vraiment catastrophique. La FFBB souhaite mettre en place une action pour aider le Basket sur place (matériel et formation). L'idée est de mettre en place des opérations de solidarité avec toutes les Ligues et tous les Comités.

Jean-Pierre SIUTAT a assisté le week-end dernier au Bureau FIBA Europe et communique les principales informations :

- les Championnats d'Europe passent de 16 à 24 équipes avec de nouveaux dispositifs de qualification. Il y aura donc tous les ans une compétition organisée par FIBA Europe. Par contre le cahier des charges d'organisation semble très lourd à supporter, financièrement.
- Mise en place d'une nouvelle règle visant à limiter le nombre de non-européennes avec des passeports européens pour jouer dans les compétitions de la FIBA Europe.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 25 Juin 2010 à Limoges.